



Aménager les chemins

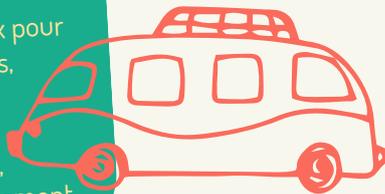


L'aménagement des chemins et d'étapes contribue à la qualité des itinéraires équestres. Il assure la sécurité des pratiquants et contribue à la convivialité entre cavaliers comme avec les autres usagers.

PARKING

Aménager le point de départ de la randonnée suppose :

- Un accès routier correct,
- un parking sûr et spacieux pour permettre les manœuvres,
- un paddock ou une barre d'attache,
- un point d'eau si possible,
- des toilettes sèches idéalement.



GABARIT DU SENTIER

- Hauteur : 2m
- Largeur : 1.5m (cheval muni de sacoches)
- Les passages étroits doivent être très courts (6 m max.) et permettre le passage des genoux.
- Lorsque le sentier ne permet pas le demi-tour, s'assurer que cela ne dure pas plus de 500 m.

TERRAIN

- L'assiette du sentier doit tenir compte du poids du cheval (500 kg en moyenne) : sol stabilisé donc, en terre.
- Elle doit également tenir compte du pied du cheval, souvent ferré : Une dalle de pierre est glissante et dangereuse surtout en descente, de même que les plaques et gouttières métalliques ou encore les passages boueux.
- Les gués se franchissent plus facilement à cheval jusqu'à 70 cm de profondeur, sans courant.
- Dénivelé : sur bon sol, une inclinaison jusqu'à 18% est accessible sur une distance courte.

AMENAGEMENTS

Aménager un sentier, c'est d'abord régler le problème de son érosion :

- drainer les eaux de surface,
- stabiliser par des techniques de soutènement (aptes à supporter le poids d'un cheval),
- créer des lacets pour atténuer la raideur de la pente,
- protéger les abords du sentier (avec des barrières ou des pierres alignées plutôt que des épineux).

C'est aussi gérer la sécurité routière :

- traversées de route : panneaux pour faire repasser au pas + barrières et signalisation pour les automobilistes,
- passages empruntant un bout de route : signalisation pour les automobilistes, aménager une voie sécurisée parallèle à la route.

et informer : plans des circuits, sensibilisation à l'environnement, histoire du site...

Parmi les éléments construits, sont rédhibitoires pour le cheval :

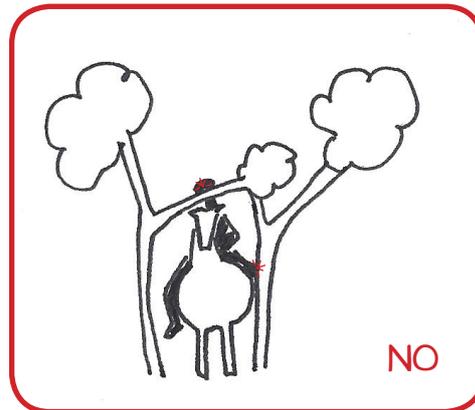
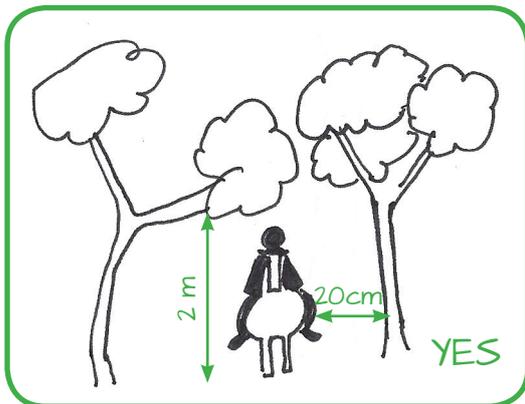
- les ponts suspendus et ponts à bascule. Pour les ponts fixes, s'assurer qu'ils supportent le poids du cheval et qu'il y ait des rambarde solides,
- les passages où le randonneur pédestre doit s'aider de ses mains ou de ses bâtons (pente raide, "roulement à billes", main courante...),
- les marches étroites et rapprochées (alors que les escaliers à pente douce sont parfaitement empruntables),
- les passages canadiens, tourniquets et certaines chicanes. Une porte doit être aménagée avec une poignée isolante si la clôture est électrifiée.



LES ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE POUR UN SENTIER À CHEVAL 1/5

LE GABARIT DU SENTIER

- > La largeur du sentier doit pouvoir permettre un bon passage du cheval mais surtout des genoux du cavalier (passage le plus large) : 1 m 50.
- > Le passage en hauteur d'un cheval plus son cavalier sur le dos peut atteindre 3 m ! Permettre donc un passage d'au moins 2 m au hauteur. Sur un sentier en forêt, les branches sont dangereuses pour un cavalier étourdi et peuvent causer, un choc violent.
- > Les passages étroits (entre deux murs par exemple) sans possibilité de vue pour le cheval doivent être très courts (6 m max.) et permettre le passage des genoux. Lorsque le sentier ne permet pas le demi-tour, s'assurer que cela ne dure pas plus de 500 m.



- > **EXEMPLES** de travaux à réaliser sur un sentier en terme de gabarit, à gauche, roche ne permettant pas le passage des genoux, à droite, débroussaillage.

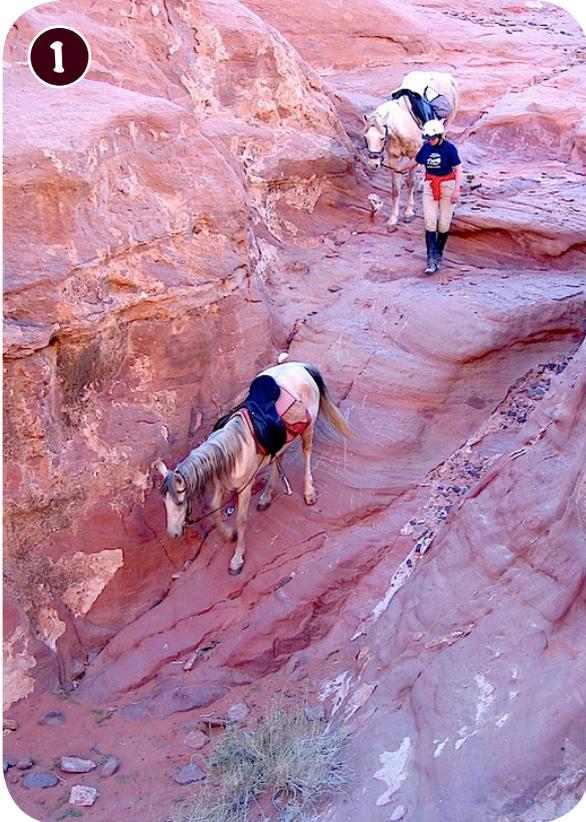


Débroussaillage / vérifier la hauteur de voûte sous la végétation pour permettre le passage des cavaliers

LES ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE POUR UN SENTIER À CHEVAL 2/5

LE TERRAIN

- L'assiette du sentier doit tenir compte du poids du cheval. Ex. : une terre molle ou effritable peut céder au passage du cheval (500 kg en moyenne). Revêtement du sol stabilisé donc.
- L'assiette du sentier doit également tenir compte du pied du cheval : souvent ferré. Une dalle en pierre est dangereuse à traverser et entraîne une glissade souvent fatale. Les passages rocheux sont donc très difficilement empruntables surtout en descente, de même que les plaques métalliques. ATTENTION : distinguer caillouteux : OK (sauf éboulis pentu), rocheux : peu praticable).
- Les passages boueux sont plus empruntables à cheval qu'à pied sur terrain plat : attention cependant en descente ou en montée, un terrain glissant est dangereux.
- Les passages à gué sont également franchissables plus facilement à cheval, la hauteur de l'eau pouvant aller jusqu'à 70 cm sans courant.
- Au niveau du dénivelé : si bon sol, nous pouvons aller sur des inclinaisons de pente de 18 % sur distances courtes.



- **EXEMPLES** de terrains : **1** Dalle rocheuse rédhibitoire ! Les chevaux ferrés et non-habitués peuvent facilement se blesser en glissant. **2** Les nids de poules ou roches peuvent coincer un sabot voire aller jusqu'à la fracture de la jambe. **3** Passage à gué.

LES ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE POUR UN SENTIER À CHEVAL 3/5

en montée

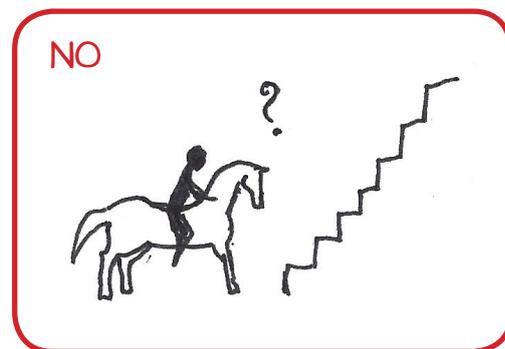


en descente



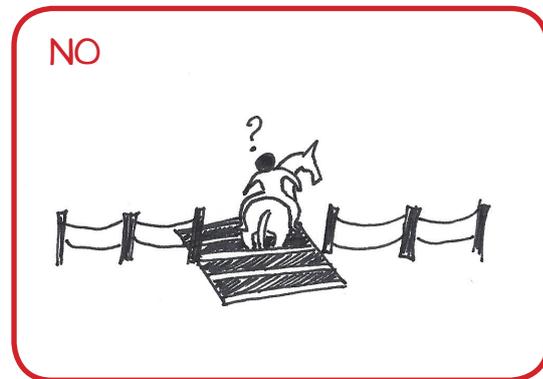
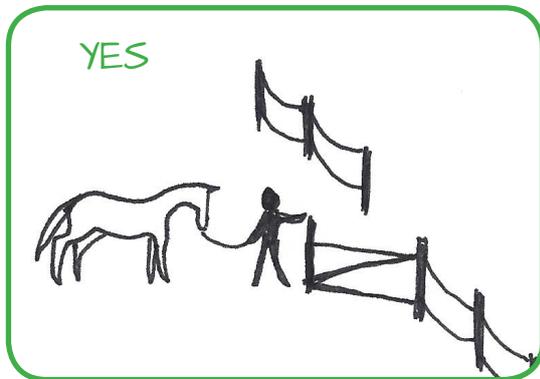
LES CONSTRUCTIONS

- > Sont rédhibitoires : les passages en mouvements (ponts suspendus, ponts à claire-voie ou comportant des planches manquantes, ponts à bascule, etc.).
- > Les passages où le randonneur pédestre doit s'aider de ses mains : escalade, main courante, échelles, ou de ses bâtons (forte déclivité en terrain dur type « roulement à billes » sur plusieurs mètres avec une « arrivée » inconfortable ou délicate).
- > Les escaliers étroits et rapprochés (alors que des marches conçues avec peu de hauteur et assez d'espace entre chacune sont parfaitement empruntables à cheval).



- > Pour les ponts fixes, s'assurer que le pont supporte le poids du cheval (pont en bois) et qu'il y ait des rembarde solides partant du sol si le pont est étroit pour empêcher la chute du cheval en cas de panique ou de glissade.
- > Les tourniquets, chicanes, passages à bascule ne passent pas. Les portes et portails de parcs sont facilement abordables en descendant de sa monture à condition qu'ils soient réellement prévus pour être ouverts ! (pas de cadenas ou de fils de fer solidement entortillés). Les portes des clôtures électriques doivent comporter une poignée isolante.

LES ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE POUR UN SENTIER À CHEVAL 4/5



- > Les passages sur des grilles en fer lisse non enjambables sont à proscrire totalement (passages canadiens).
- > **EXEMPLES** de constructions : **1** Passage aménagé pour les chevaux et VTT, permet de ne pas être sur la route sans bas côté pour traverser le pont. **2** Portillon à ressort évitant un passage canadien et garantissant la fermeture du parc. **3** Passerelle à éviter : revêtement métallique occasionnant panique et glissades. **4** Passerelle parfaite : revêtement en bois, bonne largeur pour le passage d'un attelage, entrée sécurisée...



LES ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE POUR UN SENTIER À CHEVAL 5/5



L'EFFORT

- Un cheval non entraîné ne peut parcourir que 20 km en terrain plat et fournir un effort continu de 3 heures. Un cheval sportif peut parcourir jusqu'à 50 km en terrain plat et fournir un effort continu de 6 heures.
- En montée, le cheval monte autant qu'un randonneur pédestre, du moment que la pente n'est pas à la verticale et qu'elle ne nécessite pas l'aide des mains.
- En moyenne au pas, le cheval avance à 5-6 km/h, contrairement au randonneur pédestre, le cheval ne court pas dans les descentes. Sur un bon terrain plat, le cheval au trot atteint 10 à 14 km/h et jusqu'à 30 km/h au galop (nous ne parlons pas ici de galop de course).



A NE PAS OUBLIER LORS DU REPÉRAGE

- Répertorier les passages délicats en matière de bruits inconnus ou de visuel insolite : terrain de chasse, meute de chiens, lignes à haute tension, réservoirs d'eau à débit variable, statue rose fluo avec une cape qui flotte au vent... Le cheval est un animal craintif.
- Les ponts, passerelles, fossés, grilles à enjamber peuvent être appréhendés par les chevaux. Les signaler s'ils sont placés juste au détour d'un virage d'une piste pouvant être emprunté à vive allure.
- Proposer un point d'eau tous les 10-15 km.